

■ **Fondation Challenge**, à Genève, CH-660-0043997-7, alouer des contributions à des travaux d'étudiants, etc. (FOSC du 20.07.2005, p. 6). Selon arrêté de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 13.12.2005, la fondation est dissoute. Sa liquidation est opérée sous le nom: **Fondation Challenge, en liquidation**. Les pouvoirs de Ritter Claudine et Sieber Wolfgang, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Liquidateur: Joggi Robert jusqu'ici membre du conseil, continue à signer individuellement.

Journal no 921 du 19.01.2006  
(03211174 / CH-660.0.043.997-7)